

## VIA DON BOSCO

### Termes de Référence

## Développement d'une stratégie pour atteindre la neutralité CO2

### 1. ORGANISATION

VIA Don Bosco est une ONG belge reconnue qui soutient des institutions qui accompagnent les jeunes dans leur formation technique et professionnelle et soutient également des initiatives en vue de favoriser l'emploi des jeunes en Afrique et en Amérique latine. En parallèle, nous collaborons avec des écoles en Belgique, en Afrique et en Asie sur des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale. L'organisation appartient au réseau des salésiens et des salésiennes de Don Bosco.

Depuis 1969, nous apportons un soutien pédagogique et financière à des écoles techniques et professionnelles locales. Le développement des compétences sociales et professionnelles de jeunes en situation de vulnérabilité constitue le fil conducteur de nos projets. Grâce à notre réseau de partenaires, nous les encourageons à devenir des citoyen-ne-s du monde actif-ve-s, critiques et solidaires et à trouver une place sur le marché du travail. Simultanément, nous créons des liens entre des écoles en Belgique et ailleurs dans le monde. VIA Don Bosco contribue de cette manière à l'édification d'une société équitable qui répond aux Objectifs de Développement Durable.

Le siège de VIA Don Bosco se situe à Bruxelles, compte 30 employé-e-s, travaille avec 15 pays partenaires et environ 80 partenaires locaux. Nos partenaires actuels en Belgique, en Afrique, en Amérique latine et en Asie sont de plusieurs types :

- des centres (écoles) techniques et professionnels (CFP) qui accompagnent les jeunes dans leur formation,
- des Bureaux d'emploi (BDE) qui font le pont entre le monde éducatif et le monde professionnel,
- des Bureaux de planification et développement (BPD) qui sont les partenaires opérationnels directs de VIA Don Bosco et qui coordonnent les projets au niveau local.

### 2. ANTECEDENTS & JUSTIFICATION

**VIA Don Bosco est à la recherche d'un-e expert-e externe/consultant-e pour élaborer une stratégie de neutralité CO2 pour ses activités au siège situé à Bruxelles. Concrètement, l'expert-e/consultant-e devra calculer les émissions CO2 de l'organisation et proposer une stratégie et des recommandations pour réduire progressivement son impact environnemental d'ici à 2032.**

Depuis quelques années, l'environnement est au centre des préoccupations chez VIA Don Bosco. Un groupe de travail spécifique existe dans l'organisation et veille déjà actuellement à la sensibilisation de ses employé-e-s au quotidien et propose des actions concrètes pour un meilleur respect de l'environnement lors de ses activités. En 2017, une charte concernant l'environnement a été élaborée d'où ont découlé des initiatives telles que la compensation CO2 de nos vols internationaux. Une politique environnement a, quant à elle, été créée en 2018.

En tant qu'ONG appartenant au réseau Salésien, VIA Don Bosco fait également partie du réseau mondial de la Don Bosco Green Alliance (DBGA). L'an dernier, la congrégation des Salésiens de Don Bosco (SDB) a émis des recommandations fortes en matière environnementale pour le futur d'ici à

2032. En tant qu'ONG de ce réseau, VIA Don Bosco souhaite contribuer à cet engagement en faveur de la réduction de l'impact environnemental de ses activités et pouvoir, à terme, aussi accompagner les partenaires dans ce sens. **Actuellement, il n'existe pas de stratégie à long terme de réduction des émissions carbone au sein de VIA Don Bosco. D'où l'objet de cet appel à consultation.**

La stratégie influencera différents aspects de l'organisation : bâtiment, transport, logistique, voyage, ... Elle sera aussi visibilisée dans notre stratégie de communication et sera mise en parallèle avec notre engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont nous étions les porte-paroles en 2019 (SDG Voices).

### 3. OBJECTIFS de la consultation

Nous identifions deux objectifs principaux dans l'élaboration de cette stratégie CO2 neutre :

**Objectif 1 : Calcul et cartographie de l'empreinte écologique (empreinte carbone) des activités de VIA Don Bosco.**

1. Définition du scope pour le calcul de l'empreinte avec l'équipe de suivi du projet au sein de VIA Don Bosco
2. Calcul de l'empreinte écologique totale et par catégorie (ICT, bâtiment, transport, consommables...)

**Objectif 2 : Développement d'une stratégie pour que VIA DB devienne CO2 neutre d'ici 2032.**

1. Proposer et valider, avec l'équipe de suivi, des objectifs chiffrés à atteindre comprenant plusieurs phases.
2. Proposer un plan d'action et son calendrier de planification comprenant les actions précises de réduction et de compensation de l'empreinte carbone de nos activités pour atteindre les objectifs définis. Une attention particulière sera donnée au genre dans le développement de la stratégie.
3. Définir le budget et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par phase dans le plan d'action, ceci en dialogue avec l'équipe de suivi de VIA Don Bosco.
4. Plan M&E : Définir quels sont les indicateurs qui pourraient être utilisés pour le suivi de la stratégie neutralité CO2 et son état d'avancement.
5. Identifier les labels ou alliances de neutralité CO2 qui peuvent sembler pertinents et abordables par rapport aux objectifs définis.
  - Analyse des avantages et inconvénients des différentes possibilités pour une ONG et leurs coûts respectifs.

Le/la consultant-e fournira ses résultats et ses recommandations dans un rapport et communiquera ensuite, une fois validés par l'équipe de suivi de VIA DB, les résultats du calcul de l'empreinte et la stratégie finale à toute l'organisation, lors d'un atelier participatif en fin de consultation. Des réunions de suivi seront organisées périodiquement avec l'équipe de suivi chez VIA DB (voir ci-dessous).

### 4. PROFIL MINIMUM du/de la/des consultant-e-s

- a. Expérience de minimum 2 ans dans la consultation en lien avec l'objet de cette mission.
- b. Expérience dans le calcul d'émission CO2.
- c. Expérience dans le développement de stratégies de réduction et de compensation CO2 à destination d'ASBL ou organisations similaires.
- d. Connaissances des différents labels CO2 neutre existants, leurs (dés)avantages et leurs coûts.

- e. Expérience de travail avec le secteur ONG est un atout.
- f. Expérience d'animation de formation/atelier est un atout.
- g. Très bonne connaissance d'au moins deux de ces langues FR, NL ou EN + connaissance passive de l'autre langue pour compréhension des documents.

## 5. Description des PRODUITS ATTENDUS

Les produits devront être délivrés en français, anglais ou néerlandais.

**Produit 1** : Révision du chronogramme remis lors de l'offre

**Produit 2** : Rapport du Calcul des émissions CO2 de VIA DB selon le scope choisi

- a) Total pour VIA Don Bosco
- b) Répartition par catégorie<sup>1</sup> :
  - Bâtiment<sup>2</sup>
  - Transport/mobilité
  - Voyage
  - Logistique
  - ICT
  - Consommables et autres fournitures de bureaux
  - Autres (à définir par le/la consultant.e).

**Produit 3** : Stratégie de neutralité CO2 sur 10 ans et budget associé

Cette stratégie comprendra les points suivants :

- a) Plan d'actions de réduction et compensation réparti par catégorie (voir 5.b.)
- b) Budget associé au plan d'action réparti par phase et bloc d'action
- c) Calendrier de planification
- d) Plan de monitoring et évaluation pour le suivi adéquat de la stratégie

**Produit 4** : Analyse et identification de labels ou alliances envisageables

- a) Analyse des avantages et inconvénients des différentes possibilités de labels ou alliances/réseaux pour une ONG et leurs coûts
- b) Lien d'un type de label avec l'évolution de la stratégie CO2. (Est-ce que le label permet de voir l'évolution de l'impact CO2 d'une ONG, ...)

**Produit 5** : Rapport final regroupant les 4 produits ci-dessus

**Produit 6** : Atelier participatif pour communiquer les résultats et le plan d'action à destination du personnel de VIA DB

## 6. PERIODE D'EXECUTION

VIA Don Bosco estime la durée de la consultance pour une durée d'environ 4 mois. Celle-ci débiterait idéalement le **1<sup>er</sup> février 2022**. Les dates d'exécution des différents produits sont estimées ci-dessous. Toutefois, si ces délais ne s'avéraient pas viables, une nouvelle proposition de calendrier peut être faite lors de la remise de l'offre.

---

<sup>1</sup> Ces catégories pourront être rediscutées au besoin.

<sup>2</sup> Les bureaux sont en location.

Produit	Description	Date d'exécution
<b>Produit 1</b>	Plan de travail avec chronogramme	5 jours ouvrables après la signature de la consultance
<b>Produit 2</b>	Calcul des émissions CO2	10 jours ouvrables après l'approbation du P1.
<b>Produit 3</b>	Proposition de stratégie de neutralité CO2 sur 10 ans et budget	15 jours ouvrables après l'approbation du P2
<b>Produit 4</b>	Identification de labels ou alliances envisageables	5 jours ouvrables après l'approbation du P3
<b>Produit 5</b>	Rapport final	10 jours ouvrables après l'approbation du P4 !!! Avril 2022
<b>Produit 6</b>	Communication des résultats lors d'un atelier participatif	Date à définir, Mi-Mai 2022

## 7. SUIVI, COORDINATION ET SUPERVISION

- Les produits seront développés sous la coordination et la supervision d'une équipe de suivi au sein de VIA Don Bosco.
- Il est demandé de faire une réunion de suivi après chaque remise de produit avec l'équipe VIA Don Bosco pour évaluer les progrès et résoudre d'éventuels doutes. Ces réunions peuvent se dérouler en présentiel ou virtuellement, sous réserve d'un accord et d'une coordination préalable. A la demande de VIA Don Bosco ou du/de la/des consultant-e-s, d'autres réunions pourront être organisées entre la remise des produits. Pour le produit 3, deux réunions seront certainement nécessaires pour s'accorder sur la voie à suivre.

## 8. DROIT D'AUTEUR- D'AUTRICE

Le/la consultant-e/l'équipe de consultance ne peut avoir le droit d'auteur-riche d'aucun des produits résultants de la présente consultance. Ceux-ci appartiendront à VIA Don Bosco.

## 9. BUDGET

- Le budget devra être réparti par produit et comprendra également une somme totale forfaitaire.
- Le budget de cette consultance comprendra toutes les dépenses des consultant-e-s liées à la conception et à la mise en œuvre des différents produits, telles que les réunions, les déplacements, les taxes et autres dépenses encourues dans le cadre de ce service.
- Le budget lié au produit 6 ne devra couvrir que les frais d'élaboration et de facilitation de l'atelier de l'équipe de consultance. Les autres frais liés aux participant-e-s seront couverts par VIA Don Bosco (déplacement, nourriture, matériel nécessaire au déroulement de l'atelier (imprimés, marqueurs, projecteur, etc.)
- Le montant demandé est dans notre monnaie nationale, c'est-à-dire en Euro (€).
- Tous droits, taxes et charges quelconques, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) seront inclus dans le budget. Cette dernière taxe fait l'objet d'un poste spécial et est ajoutée au montant total de l'offre tout en spécifiant le taux de TVA appliqué.

## 10. FORME DE PAIEMENT

Les paiements seront réalisés par versement bancaire comme suit :

- a. 25% après la validation du Produit 2
- b. 40% après la validation du Produit 3
- c. 25% après la validation du Produit 5
- d. 10% après la validation du Produit 6

## 11. VALIDATION

Les paiements seront réalisés une fois que VIA Don Bosco (équipe de suivi) validera la qualité des produits proposés selon les spécifications demandées.

## 12. INTÉGRITÉ

- a. Le/la consultant·e ou l'équipe de consultance devra à tout moment adhérer à la charte d'intégrité de VIA Don Bosco.
- b. Le non-respect de cette politique peut entraîner la rupture du contrat à tout moment par les deux partis. Il n'y aura aucune obligation de compléter la consultance ni les paiements associés.

## 13. CRITERES DE SELECTION/ D'ATTRIBUTION

Les offres seront analysées par le comité de pilotage sur base de :

Qualité du contenu de la proposition : 40%

- Objectifs clairs et lisibles avec une méthodologie proposée en adéquation avec les résultats attendus et le secteur associatif/ONG ;
- Un plan d'action et un timing clair et réalisable.

Expertise et expérience des consultant·e·s (CV) : 20%

- Expériences, connaissances en lien avec la thématique et objet de la consultance. Connaissances du secteur ONG et des ateliers participatifs ;
- Expériences prouvées sur les stratégies d'action de réduction et compensation CO2 ;
- Disponibilité et indépendances des consultant·e·s.

Budget : 40%

- Un budget clair sur base également des ressources humaines allouées ;
- La proposition avec le prix le plus bas (TTC) se verra attribuer 40 points sur ce critère. Les scores des autres propositions seront calculés comme suit :  $40 * (\text{pris le plus bas} / \text{prix de ladite proposition})$ .

La proposition avec le plus haut score sera retenue.

En application de l'article 85 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, VIA Don Bosco se réserve le droit de ne pas attribuer ce marché. Il peut, soit renoncer à attribuer ou à conclure le marché, soit refaire la procédure, au besoin d'une autre manière.

## 14. PROCEDURE DE SELECTION

Chaque candidat·e qui aura introduit une offre dans les délais recevra un retour sur l'acceptation ou non de son offre avant le 31/01/2022.

Conformément à l'article 42, § 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup>, a), de la loi du 17 juin 2016 et aux articles 90, alinéa 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup>, et 11, alinéa 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le marché est passé par procédure négociée sans publication préalable dans la mesure où le montant de la dépense à approuver ne dépasse pas le seuil de 144.000 € HTVA.

## 15. CADRE LEGAL

### Réglementation relative à la protection des données à caractère personnel

- Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et ses modifications ultérieures ;
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) lequel est applicable à partir du 25 mai 2018 ;
- Les lois et arrêtés adoptés dans le cadre de la protection des données à caractère personnel.

### Délai de validité

Le/la/les soumissionnaire-s reste lié-e-s par son/leur offre pendant un délai de 60 jours calendrier, à compter de la date limite de réception des offres.

### Régularité des offres

VIA Don Bosco vérifie la régularité des offres.

L'offre peut être affectée d'une irrégularité substantielle ou non substantielle.

Constitue une irrégularité substantielle, celle qui est de nature à donner un avantage discriminatoire au soumissionnaire, à entraîner une distorsion de concurrence, à empêcher l'évaluation de l'offre du soumissionnaire ou la comparaison de celle-ci aux autres offres ou à rendre inexistant, incomplet ou incertain l'engagement du soumissionnaire à exécuter le marché dans les conditions prévues.

Sont réputées substantielles, notamment les irrégularités suivantes :

1° le non-respect du droit environnemental, social ou du travail, pour autant que ce non-respect soit sanctionné pénalement ;

2° le non-respect des exigences visées aux articles 38 (utilisation du DUME), 42 (signature de l'offre), 43, § 1<sup>er</sup> (signature électronique qualifiée), 44 (compétence pour engager la société), 48, § 2, alinéa 1<sup>er</sup> (respect des exigences minimales en cas d'option), 54, § 2 (dépôt d'une seule offre), 55 (limitation de la possibilité d'offre commune dans procédure en deux phases), 83 (offre tardive) et 92 (offre tardive en procédure concurrentielle avec négociation) de l'arrêté royal du 18 avril 2017 et par l'article 14 de la loi du 17 juin 2016 (utilisation des moyens électroniques), pour autant qu'ils contiennent des obligations à l'égard des soumissionnaires ;

3° le non-respect des exigences minimales et des exigences qui sont indiquées comme substantielles dans les documents du marché.

VIA Don Bosco décide soit de déclarer nulle l'offre affectée d'une irrégularité substantielle, soit de faire régulariser cette irrégularité. Il en va de même si l'offre est affectée de plusieurs irrégularités non substantielles lorsque celles-ci, du fait de leur cumul ou de leur combinaison, sont de nature à avoir les effets visés ci-avant.

### Négociations

VIA Don Bosco se réserve le droit, après une première analyse des offres, d'interroger les soumissionnaires pour obtenir de plus amples informations. Il se réserve également la faculté de négocier avec les soumissionnaires les offres initiales et les offres ultérieures. Les dispositions des

termes de référence peuvent également faire l'objet de négociations (à l'exception des critères d'attribution et de leur pondération).

#### Fonctionnaire dirigeant

L'exécution du marché se déroule sous le contrôle d'une équipe de suivi, sous la responsabilité de la direction de VIA Don Bosco.

#### Assurances

L'adjudicataire contracte les assurances couvrant sa responsabilité en matière d'accidents de travail et sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l'exécution du marché.

Dans un délai de trente jours à compter de la conclusion du marché, l'adjudicataire justifie qu'il a souscrit ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie requise par les documents du marché.

A tout moment durant l'exécution du marché, l'adjudicataire produit cette attestation, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande qui lui en sera faite.

#### Cautionnement

Pour le présent marché, aucun cautionnement n'est prévu.

#### Litige

En cas de litige, les parties devront d'abord tenter de trouver une solution à l'amiable.

A défaut, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont seuls compétents pour connaître des litiges relatifs à l'exécution du présent marché.

#### Confidentialité

L'adjudicataire s'engage à respecter et à faire respecter par son personnel et ses sous-traitant·e-s éventuel·le-s la confidentialité de toutes les données, documents et des informations de quelque nature que ce soit dont il pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de la présente offre et à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter que ces informations, documents ou éléments ne soient divulgués à un tiers qui n'a pas à les connaître, et ce pendant et après l'exécution du présent marché.

Est, en outre, applicable au présent marché la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, à savoir :

Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et ses modifications ultérieures ;

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) lequel est applicable à partir du 25 mai 2018 ;

Les lois et arrêtés adoptés dans le cadre de la protection des données à caractère personnel.

## 16. CONTACTS

VIA Don Bosco, ASBL  
Avenue Val d'Or 90  
B-1150 Bruxelles

Toute information relative à cette consultance peut être reçue auprès de Rachel Stichelbaut ([rachel.stichelbaut@viadonbosco.org](mailto:rachel.stichelbaut@viadonbosco.org)) ou Amélie Janssens ([amelie.janssens@viadonbosco.org](mailto:amelie.janssens@viadonbosco.org)). Attention, en raison des déplacements professionnels de fin d'année, pour toute clarification par téléphone, veuillez prendre contact par mail auparavant avec ces personnes pour convenir d'une heure d'entretien.

## 17. DEPÔT DES OFFRES

Merci d'envoyer vos offres (FR, NL ou EN) à Amélie Janssens ([amelie.janssens@viadonbosco.org](mailto:amelie.janssens@viadonbosco.org)) **et** Rachel Stichelbaut ([rachel.stichelbaut@viadonbosco.org](mailto:rachel.stichelbaut@viadonbosco.org)) avant le lundi 10/01/2022 - 16h (heure belge) contenant :

- Une offre détaillée et son budget réparti selon les produits de la consultance (voir point 9.Budget)
- Une description de la méthodologie de travail qui sera utilisée pour les deux objectifs de cette consultance (calcul empreinte + stratégie neutralité CO2) ainsi que son chronogramme associé.
- Le CV du/de la/des prestataire-s (et/ou présentation de l'organisation) mentionnant les expériences en lien avec la demande
- L'offre doit être datée et signée.